

Les commerçants n'ont pas assuré la permanence de l'Aïd

Alger, ville morte

©
D. R.



La meilleure illustration de cette atmosphère maussade vient de la rue Larbi-Ben M'hidi où aucun magasin n'a ouvert ses portes.

L'image projetée hier par les principales artères de la capitale ne reflète guère l'ambiance d'une fête religieuse aussi sacrée que celle de l'Aïd el-Fitr. Au deuxième jour de l'Aïd, Alger est déclarée ville morte. Les commerçants concernés par la permanence n'étaient visiblement pas au rendez-vous. Si on se réfère au nombre de détaillants réquisitionnés pour la circonstance par la Direction du commerce d'Alger, on constate que la majorité n'a pas suivi l'instruction du wali. La meilleure illustration de cette atmosphère maussade vient de la rue Larbi-Ben M'hidi où aucun magasin n'a ouvert. Le même topo est relevé dans l'autre rue commerçante, Didouche-Mourad. La rue Hassiba-Benbouali n'échappe pas à ce verdict. Tout le long de la rue Docteur-Saâdane, les portes des locaux commerciaux sont "cadenassées" par leurs propriétaires. Une chaîne d'une dizaine de personnes s'est formée devant la seule boulangerie ouverte dans cette rue.

Ils préfèrent prendre leur mal en patience et attendre leur tour pour avoir quelques baguettes de pain que d'aller s'en procurer auprès des revendeurs sur les trottoirs. Le même raisonnement semble motiver leurs concitoyens de la rue Belouizdad qui font la queue devant une boulangerie du côté des Halles. D'autres citoyens, moins bien lotis, se rabattent indubitablement sur ces marchands informels. Ces revendeurs opportunistes fixent les tarifs de la baguette entre 30 et 40 DA ! Un phénomène auquel font face les consommateurs chaque année lors de fêtes nationales ou religieuses. Hormis les quelques rares fast-foods et

cafés, Bab El-Oued ne suit pas le rythme des autres jours de la semaine. Une vente clandestine de pain, de fruits et légumes et d'autres produits de consommation est organisée par des marchands occasionnels dans des lieux un peu isolés, afin d'échapper à tout contrôle des agents. Ces derniers, faut-il le rappeler, ont décidé de boycotter cette opération de contrôle des commerçants désignés pour la permanence des deux jours de l'Aïd.

“Où sont ces commerçants réquisitionnés par les autorités ?” s’interroge un citoyen. Pourtant la Direction du commerce d’Alger a annoncé la mobilisation de 475 boulangeries, de 1 794 espaces d’alimentation générale, de 9 laiteries, de 5 minoteries, de 197 agents et de 1 822 espaces divers, incluant restaurants, boucheries, cafétérias... Au total, 60 362 commerçants figuraient sur la liste des permanences de l'Aïd el-Fitr à travers toutes les contrées du pays, a précisé jeudi un communiqué du ministère du Commerce. Le nombre de commerçants réquisitionnés a même été revu à la hausse, de l'ordre de 19% par rapport à l'année 2018.

Dans la pratique, le nombre de commerçants qui ont répondu à cette réquisition est loin d'égaliser celui arrêté par la tutelle. Les chiffres officiels affichent toutefois un taux de suivi se situant entre 98% et 100% à l'échelle nationale. Il faut dire que les ménages, pour ne pas vivre de telles situations, prennent leurs dispositions à l'avance et font leurs achats la veille ou deux jours avant l'annonce de la fête. Une frénésie justifiée, étant donné l'attitude de certains commerçants qui, censés assurer un service public à la base, refusent de travailler les jours de fête. Reste à savoir maintenant si les commerçants contrevenants seront sanctionnés, tel que le prévoit la loi ?

B. K.